



VIA CAMPAGNOLA

SYNDICAT AGRICOLE CORSE

Affilié à la Confédération Paysanne

Siège Administratif : Campu Vecchiu 20230 Linguixetta

Fax : 04.95.38.83.23 ; viacampagnola@aol.com

Note de synthèse pour le Programme Stratégique de Développement Rural de Corse 2007-2013

Constat

- La non maîtrise du foncier
- La faiblesse des revenus agricoles
- L'obsolescence des appareils de production
- La faible densité d'actifs en milieu rural
- Une population active vieillissante et non renouvelée
- Une agriculture à deux vitesses
- Un phénomène récurrent de surendettement
- L'inadaptation de la formation agricole
- La déficience des organisations économiques de marché
- Les handicaps de l'insularité non comblés

L'ensemble de ces éléments pris en compte nous amène à constater l'échec cinglant des politiques du dernier Plan de Développement Rural et des fonds CPER/DOCUP qui l'ont accompagné ayant notamment entraîné une situation de sous-production chronique dans les productions agricoles spécifiques et traditionnelles de l'île de Corse.

En effet, si un certain déséquilibre social et territorial constituait la base du constat en 1999, aujourd'hui force est de constater un accroissement considérable de ces disparités économiques, sociales et territoriales.

En Corse les territoires ruraux ont évolués dans leur composition en y accentuant les écarts et les disparités en terme de :

- Densité de population
- Age moyen
- Nombre d'actifs
- Niveau d'emplois salariés
- Niveau de revenus
- Niveau de formation
- Classes sociales
- Zones cultivées

L'objectif de recherche de cohésion sociale voulu par la politique Européenne a donc échoué !

Tant en Corse en comparant entre eux ses différents territoires que par rapport aux autres régions françaises voir de l'Europe Occidentale.

Propositions de finalités stratégiques

Il nous semble opportun de mettre en œuvre une politique de développement visant à gommer ses disparités.

Pour cela le FEADER doit s'orienter spécifiquement sur l'aide à la production (modernisation / installation), la recherche de valeur ajoutée pour l'ensemble des produits identitaires de qualité et le renforcement des stratégies de développement territorial de manière à assurer une organisation progressive des territoires, cohérente et égalitaire du point de vue social, économique, environnemental et culturel.

Le renforcement des moyens de production, le soutien des activités agricoles productrices dans les zones défavorisées, l'aide à la valorisation des produits transformés à la ferme et mis en circuits courts sont fondamentaux pour le développement économique de l'île.

Ils doivent être concentrés et ciblés de façon à retrouver des niveaux de production égaux et cohérents sur l'ensemble des territoires corses et retrouver une certaine cohésion sociale au niveau européen.